



Rapport d'activités Secrétariat Régional 2022/2023

Valence le 2 mars 2023

Co – secrétaires régionales	CHALAYE Michèle DEPREZ Julien GOTTI Laurence RAVIART Edith SIVARDIÈRE Maria
Trésorière régionale Trésorière régionale adjointe	RIGAUX Magali ROUZE Hélène
Secrétaire Générale adjointe	LAURENSEN Geneviève

Conformément à la charte d'Amiens, " Nous affirmons notre solidarité avec tous les salariés dans leurs luttes, en particulier contre toutes les formes d'oppression, d'exploitation ou d'exclusion. »

Cette année notre action syndicale a été basée sur la représentation et l'accompagnement des agents auprès de l'administration, la participation au dialogue social et à l'organisation des événements liés à l'actualité, notamment le renouvellement des instances ainsi que le bon déroulement des élections professionnelles.

Le fonctionnement du secrétariat régional durant ces 10 mois de l'année 2022-2023, a été marqué par l'arrivée de deux nouveaux co-secrétaires : Edith Raviart et Julien Déprez ainsi que les élections professionnelles du mois de décembre.

Toutes nos missions habituelles ont été intensifiées par l'organisation des élections professionnelles avec son nouveau mode de vote par voie électronique. Nous avons oscillé entre les réunions en présentiel et en visioconférences en lien étroit avec le national afin de bénéficier de son appui pour la mise en place de ce nouveau processus. Il est à noter que les informations sur l'organisation du vote électronique sont parvenues de manière sporadique et donc nous ne pouvions pas donner des informations précises lors de sollicitations ponctuelles de la part des électeurs/électrices.

Cette année, l'animation du blog se poursuit par la mise à jour de Laurent Labouret. Il met en ligne les informations, les événements donnés par le bureau régional et les sections locales.

▪ Interventions dans les établissements

L'ensemble des agents dénoncent des conditions de travail qui se dégradent progressivement et la baisse de motivation pour exercer leur métier. Le phénomène s'accroît davantage au fil du temps. Des postes d'enseignants non pourvus et le non-recrutement en filières BTSA, fragilisent les équipes pédagogiques.

Des difficultés relationnelles au sein des établissements, avec un ou plusieurs membres de l'équipe de direction sont en augmentation. Il semblerait qu'il y ait un manque de formation des nouveaux D2 et un dialogue social fragilisé.

Par ailleurs, nous constatons que le nombre d'élèves à besoin particulier s'accroît, ce qui engendre une charge de travail plus importante pour l'équipe pédagogique et éducative (AESH).

Des interventions du SNETAP-FSU, au niveau local ou régional, ont été nécessaires pour alerter l'autorité académique sur des situations critiques où la sécurité des agents et celles des apprenants était engagée. Suite aux audiences accordées par la cheffe du SRFD, les négociations collectives au niveau des EPL ont permis de rétablir le dialogue social et l'apaisement des situations vécues par les personnels :

- Dardilly – Accompagnement d'une collègue au CFPPA en fin de contrat.
 - Vienne – Accompagnement des collègues suite à une situation de danger grave et imminent.
 - La Roche-sur-Foron et La Motte Servolex – Accompagnement des personnels, cela a permis de mettre en œuvre un plan de plusieurs actions pour surmonter les difficultés rencontrées.
- Nous avons obtenu, entre autres, la reconduction du contrat de travail de deux collègues à la Motte Servolex.

▪ Élections professionnelles

Le secrétariat régional avec la participation de son bureau a préparé, organisé et participé aux élections professionnelles. **Tout ce travail a porté ses fruits, malgré les difficultés d'accès au vote.**

La représentativité de l'élan commun avec six représentants titulaires (six suppléants) est désormais majoritaire dans notre région et devient incontournable pour porter la défense du service public et de ses agent•es. (voir annexe)

- Nous avons rencontré toutes les organisations syndicales "élan commun" pour la mise en place des listes et le mode de fonctionnement à venir.
- Nous avons construit ensemble notre Profession de Foi (voir annexe).



- Nous avons participé et collaboré à différentes demandes du SNETAP national (secteur Vie Syndicale) concernant les élections professionnelles notamment à des réunions d'harmonisation.
- Nous avons participé, également, à la réunion d'organisation avec le service SRH de la DGER.
- Nous avons participé à toutes les réunions avec l'administration régionale, en tant que membre du bureau des élections professionnelles.

- 5 octobre : réunion en visio avec Sud Rural et la CGT Agri.
- 11 octobre : réunion avec CGT Agri et Sud Rural à la Motte Servolex.
- 13 octobre : réunion avec les membres de la liste.
- 14 octobre : réunion avec Sud Rural et CGT Agri.
- 18 octobre : réunion avec les membres du bureau.
- 9 et 12 septembre et 4 octobre : réunions avec le national.
- 23 novembre : réunion des membres de la liste avec les membres du bureau.
- Du 1 au 8 décembre : nous avons participé à deux réunions journalières en tant que membre du bureau des élections.

- Les co-secrétaires se sont mobilisés, pour aller à la rencontre des collègues dans les EPL au nom de « l'élan commun » dans le cadre des élections professionnelles nous avons visité 22 établissements (sur 29) :

- 20 octobre : Voiron et La Cote St André
- 10 novembre : Cognin et la Motte Servolex
- 17 novembre : St Ismier, Bourg en Bresse et Cibeins
- 18 novembre : Montbrison
- 22 novembre : Aubenas
- 22 novembre : Valence et Romans
- 22 novembre : Dardilly et St Genis Laval
- 24 novembre : La Roche-sur-Foron et Contamine
- 24 novembre : Moulins et Marmilhat
- 25 novembre : Brioude et ST Flour
- 29 novembre : Vienne et Belleville
- 29 novembre : Yssingaux
- 29 novembre : Visio pour les ACB AuRA en présence des deux référents nationaux.

▪ Relations avec le national

Les co-secrétaires ont participé :

- Au CSN du 28 et 29 septembre à Paris.
- Au CSN du 18 janvier, il s'est fait en visioconférence à cause des appels à la grève du 19 janvier sur la réforme des retraites.
- Une journée de formation le 27 septembre pour les co-régionaux avec les SG et SG adjoint.es à Paris (permanence du snetap).

▪ Relations avec les politiques

Discussions et actions du SNETAP-FSU AURA avec des élu.es du Conseil Régional AURA :

- Octobre 2022 : suite à la prise de parole en CSR de Marmilhat de Daphnée Paupert et Laure Garnier, qui sont à la base du manifeste sur l'appel à projet "Découverte Région", une première réunion a été organisée avec trois élus EELV au Conseil Régional : Catherine Bony (commission lycée), Myriam Laidouni-Denis (commission culture) et Grégoire Verriere (commission agriculture). Le but étant de présenter l'EAP et de discuter des remontées sur les problèmes des nouvelles modalités des projets "découverte région".
- Novembre 2022 : lien établi entre Catherine Bony et les collègues de Marmilhat sur l'ouverture du BTS Anabiotec afin de défendre celle-ci en plénière du Conseil Régional.
- Janvier 2023 : organisation de la venue de Catherine Bony au Lycée Roanne-Chervet. (Rencontre prévue le 12 janvier).
- Le 21 février : venue de Fabienne Grebert présidente du groupe EELV au Conseil Régional et de Benjamin Joyeux EELV à l'ENILV, EPL de La Roche-sur-Foron, dans le cadre d'une vérification des travaux de mise aux normes énergétiques des lycées. Il est prévu prochainement, la mise en place d'une "tournee des Lycées Agricoles" sur ce thème.

Dates à venir :

- Le 9 mars : rencontre des élu.es PS à l'Hôtel de Région avec une invitation au déroulement d'une plénière du Conseil Régional.
- Le 16 mars : rencontre avec les élu.es EELV et peut-être PS à l'Hôtel de Région sur les appels à projet « Découverte Région » en présence de Daphnée Paupert et Laure Garnier.

- [Intersyndicale sur la réforme des retraites.](#)

Nous avons soutenu et participé aux mobilisations autour de la réforme des retraites aux différents lieux de manifestation en janvier et février (photos et commentaires sur le blog du SNETAP-FSU régional).



- [Participation aux instances régionales.](#)

La participation aux instances pour l'année 2023 commence le 2 février avec le CSA REA .

Instances	Année scolaire 2021-2022		Année scolaire 2022-2023	
	3ème trimestre		1er trimestre	2ème trimestre
CHSCT - REA	30/06/2022		15/09/2022	
CTREA	02/06/2022		06/10/2022	
CREA	23/06/2022		20/10/2022	
CSA Elan Commun				02/02/2023
Formation Spécialisée F3SCT Elan Commun				23/02/2023

- Par ailleurs, Michèle Chalaye, Laurent Labouret et Edith Raviart, ont participé aux travaux et à la restitution de l'expérimentation de l'ARACT-CHSCT-REA.
- Nous participons actuellement, en tant qu'Elan commun, aux différents groupes de travail du PREA (Projet Régional pour l'Enseignement Agricole) et du PLOAA (Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles).

Pour le PREA

Groupe Agro-Forcefi

Agir ensemble pour notre avenir : le monde professionnel et l'enseignement agricole sur le chemin des transitions pour relever le défi climatique.

Groupe Pédago-Forcefi

Utiliser nos marges d'autonomie pédagogique pour répondre aux transformations des métiers et de la société.

Groupe Ressources Humaines

Mettre l'humain au cœur du dispositif : mobiliser des leviers pour travailler collectivement à résoudre des problèmes et relever des défis.

Groupe Communication – AEVA

Identifier, transmettre et faire savoir ce que fait l'Enseignement Agricole.

Groupe Réussite des apprenants-AEVA

Attirer les apprenants et les accompagner vers la réussite : Les établissements agricoles, des structures accueillantes.

Pour le PLOAA

Groupe de travail N° 1 : Orientation et formation.

Groupe de travail N° 2 : Installation et transmission.

Groupe de travail N° 3 : Adaptation et transition face au changement climatique.

- Trésorerie Régionale (exercice au 3 mars 2023)

Le contexte

Le reversement national des cotisations est à nouveau à la hausse pour la 2^{ème} année consécutive, grâce à une syndicalisation plus importante en 2021/2022 en AuRA.

L'année 2022/2023 est marquée par les élections professionnelles d'où une nouvelle ligne comptable.

Les activités du bureau ont été intenses avec des visites de nombreux établissements dans le cadre de celles-ci : Voiron, Cibeins, Bourg en Bresse, Valence, Roman, la Motte Servolex, Contamine/Arve, La Roche sur Foron, Voiron, la Cote Saint d'André, Moulin, Yssingaux, Brioudes, Dardilly, Belleville ...

<u>Intitulé</u>	<u>Exercice 2020/2021</u>	<u>Exercice 2021/2022</u>	<u>Exercice 2022/2023</u>
RECETTES			
Reversement du national	9 423,91 €	9607.86	11262,2
Subvention autres syndicats			50
Reversement section au régional	564.59	1569.43	0
Total recettes	9 988.5€	11 177.29€	11312,2
DEPENSES			
CSR et Congrès AURA	-1084,87	- 3269.77	3596
Activités bureau	- 2357.8	- 1304.83	1176,55
Frais divers	- 28.32	- 1054.31	1,72
Actions	- 65.8	- 730.3	180
Elections pro visite section			1393,82
Reversement aux sections	-571.25	- 525.3	0
Total dépenses	4 018.4€	6 884.51€	6348,09

Analyse comptable :

- Les recettes sont stables.
- Le premier CSR s'est déroulé à Marmilhat (Auvergne) ce qui entraîne plus de frais de déplacement que lorsqu'il est plus central (Rhône-Alpes).
- Les instances régionales (CTREA, CHSCTREA...) entraînent des frais qui correspondent aux déplacements des suppléants (les titulaires étant indemnisés par l'administration)
- A ce jour, le reversement aux sections locales n'a pas encore été réalisé mais est en cours pour Brioude, Aurillac et Dardilly.
- A noter également, une dépense peu importante au niveau des actions malgré la mobilisation pour les retraites en janvier et un reversement de Sud Rural pour l'achat d'une banderole Elan Commun.
- Pour le moment 2 sections ont fait la demande pour une caisse de solidarité mais à ce jour aucun don n'a été fait.
- Le bilan de l'année 2021/2022 est réalisé sur 5 mois et sera finalisé en septembre 2023.

Syndicalisation

Le nombre d'adhérents en AuRA est de 446. Il y a eu 45 nouveaux adhérents et 30 adhésions non renouvelées. Soit une hausse de 15 personnes.

▪ Différentes dates

La section régionale a été présente au CFR (Comité Fédéral Régional) de la FSU le 06 octobre 2022 à Lyon.

Bureau Régional (hors élections professionnelles)

08 septembre 2022 (18h30 – 20h30), visioconférence.
3 février 2023 (10h00 – 17h00), La Motte Servolex (Bureau exceptionnel).

Conseil Syndical Régional

EPL Marmilhat 22 septembre 2022 (09h30 – 17h00).

Congrès Syndical Régional

EPL Le Valentin à Valence (9h30 – 16H30).

Rencontres trimestrielles avec SFRD

06 octobre 2022 (09h00 – 11h00) à Lyon.
24 janvier 2023 (14h00 – 17h00) à Lyon.

Secrétariat Régional

Les co-régionaux et sa trésorière régionale se réunissent régulièrement toutes les semaines et à chaque fois que cela le nécessite, pour se concerter sur tous les événements d'actualité et apporter un accompagnement aux problématiques rencontrées au niveau régional.

A venir

Congrès Syndical National de Dax du 4 au 7 avril 2023.

Annexes

L'élan commun :

C'est voter pour des représentants soucieux de défendre les intérêts de toutes et tous, collectivement et individuellement

L'élan commun : c'est voter pour une liste d'unité syndicale !

La FSU avec le SNETAP et le SNUITAM, la CGT Agri et Sud-Rural Territoires s'allient sur tous les scrutins régionaux comme nationaux.

Nous avons fait le choix de mettre en avant ce qui nous rassemble pour être plus forts !

- Des valeurs communes : assurer la défense du service public d'enseignement et de tous les personnels, prôner l'égalité et la justice sociale ;
- Des actions souvent conjointes que ce soit dans toutes les instances (locales, régionales) ou dans la rue ;
- Des oppositions fermes aux tentatives de suppression de classes ou de postes ;
- Les luttes pour l'amélioration des conditions de travail et des salaires ;
- Un véritable plan de recrutement de personnels, notamment enseignants ;
- La déprécarisation des personnels déjà en poste.

L'élan commun : c'est voter pour le CSA-REA !

Le CSA-REA est la nouvelle instance de représentation des personnels au niveau régional, conséquence de la loi de Transformation de la Fonction Publique.

Le CSA-REA est issu de la fusion du Comité Technique (CTREA) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT-REA). Il est consulté sur toutes les questions qui intéressent l'enseignement agricole public au niveau régional. Une nouvelle instance, « *la Formation Spécialisée* », issue du CSA-REA, traitera particulièrement des sujets en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (FS-SSCT).

unies & engagées

L'élan commun :

Lors de la dernière mandature, ce sont des victoires pour les personnels et pour l'Enseignement Agricole Public en Auvergne-Rhône-Alpes !

- Une présence à chaque CCPR, CTREA et CREA et CHSCT-REA pour défendre les personnels et l'enseignement agricole public ;
- Le respect des notes de service avec la reconnaissance de l'ancienneté, l'application de la grille des salaires pour les AESH et les ACEN et de la CDIisation pour les AED ;
- La création de nouveaux contrats d'AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap ;
- La protection et le soutien des personnels face à l'attitude de certains parents et de certains élèves ;
- Le respect des fiches de service en lien avec les référentiels ;
- Soutien de la section locale de la Roche sur Foron à la faveur de l'ouverture de la deuxième classe de seconde GT sans fermeture ;
- La rencontre avec les élu.es du Conseil Régional, suite à la demande des personnels, sur les financements et les thèmes identitaires et réactionnaires des projets culturels « Découverte Région » et sur leur dotation aux établissements face à l'inflation ;
- En lien avec le niveau national, le versement en urgence des rémunérations des ACEN non payés en début d'année scolaire 2021 ;
- Une alerte et suivi des dossiers concernant le non paiement des frais d'examens 2020 et 2021, avec la mise en place d'une nouvelle organisation de paiement des frais d'examens pour 2022 (action nationale) ;
- Un travail régional et national concernant la revalorisation et l'aménagement du temps de travail des agent.es en CFA-CFPPA ;
- Un dialogue social constructif avec le niveau régional -SRFD-.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

**votez et faites voter
pour l'élan commun !**

**l'élan
commun**



unies & engagées

L'élan commun :

Pour les quatre prochaines années, c'est répondre aux enjeux d'avenir des personnels et de l'Enseignement Agricole Public en Auvergne-Rhône-Alpes :

- avec l'exigence de transparence sur les Dotations Globales Horaires des lycées agricoles publics et privés ;
- avec une vigilance sur le développement de certaines structures, telles que le privé, et la concurrence que cela crée ;
- avec un soutien sur le renforcement du service public en exigeant l'ouverture de nouvelles filières sans contrepartie ;
- avec une attention permanente en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail pour chaque agent et apprenant.

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

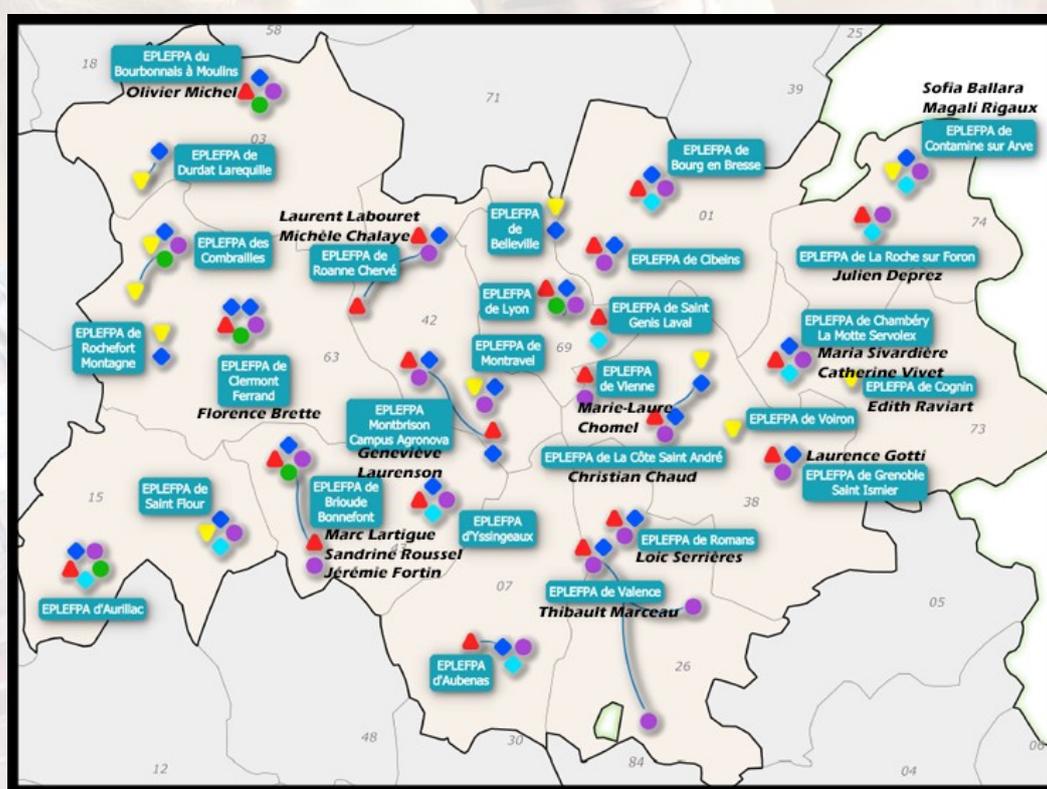
**votez et faites voter
pour *L'élan commun* !**

L'élan commun



unies & engagées

L'élan commun en Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont des représentant.es dans une très large partie du territoire AuRA à l'écoute de toutes et tous et engagé.es au quotidien !



Un EPLEPPA est constitué de :

- ▲ LEGT(P)A : Lycée d'enseignement général et technologique (professionnel) agricole
- ▼ LPA : Lycée professionnel agricole
- CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
- CFA : Centre de formation d'apprentis
- ◆ Exploitation agricole, horticole, viticole...
- ◆ Atelier technologique

Élections Professionnelles 2022

ENTRE LES 1^{er} ET 8 DÉCEMBRE

votez et faites voter pour l'élan commun !

l'élan commun



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

PROCES VERBAL

CSA REA AUVERGNE RHONE ALPES

Nombre de sièges Titulaires	10
Nombre de sièges Suppléants	10
Nombre d'électeurs inscrits	2979
Nombre d'émargements	1124
Nombre d'enveloppes de vote	1124
Taux de participation	37,73%
Nombre de votes blancs	66
Nombre de suffrages valablement exprimés	1058

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
L'Elan Commun : CGT SNETAP SNUITAM SUD	566 53,50%	1. LAURENSEN Geneviève (F) (PROF CERT ENSE AGRI - Site Montbrison du LEGTA Montbrison)	Titulaire
		2. DEPRES Julien (H) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTA La Roche sur Foron)	Titulaire
		3. RAVIART Edith (F) (PROF LYCE PROF AGRI - LPA Cognin)	Titulaire
		4. LABOURET Laurent (H) (PROF CERT ENSE AGRI - Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé)	Titulaire
		5. FORTIN Jérémie (H) (AGENT CONT ENSE - Site de Saugues du LEGTPA Brioude Bonnefont)	Titulaire
		6. BALLARA-BEC Sophia (F) (PROF CERT ENSE AGRI - LPA Contamine sur Arve)	Titulaire
		7. RIGAUX Magali (F) (PROF CERT ENSE AGRI - LPA Contamine sur Arve)	Suppléant
		8. SERRIERES Loïc (H) (PROF LYCE PROF AGRI - LEGTPA Romans)	Suppléant
		9. CHOMEL Marie-Laure (F) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTA Vienne Seyssuel)	Suppléant
		10. BRETTE Florence (F) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTPA Clermont Ferrand Marmilhat)	Suppléant
		11. SIVARDIERE Maria (F) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTA Chambéry La Motte Servolex)	Suppléant
		12. CHAUD Christian (H) (PROF LYCE PROF AGRI - LPA La Tour du Pin)	Suppléant
		13. CHALAYE Michèle (F) (NA - CFPPA Roanne)	-
		14. MICHEL Olivier (H) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTPA du Bourbonnais)	-
		15. SURBLED Milena (F) (PROF CERT ENSE AGRI - Site St Genest Malifaux du LEGTA Montbrison)	-
		16. MARCEAU Thibault (H) (INGE AGRI ENVI - LEGTA Bourg les Valence)	-
		17. ROUSSEL Sandrine (F) (PROF CERT ENSE AGRI - Site de Fontannes du LEGTPA Brioude Bonnefont)	-
		18. LARTIGUE Marc (H) (PROF CERT ENSE AGRI - Site de Fontannes du LEGTPA Brioude Bonnefont)	-
		19. GOTTI Laurence (F) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTA Grenoble Saint Ismier)	-
		20. VIVET Catherine (F) (TECH FORM RECH MAAF - LEGTA Chambéry La Motte Servolex)	-

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
UNSA Fonction Publique	255 24,10%	1. LAURANT Anne (F) (PROF CERT ENSE AGRI - Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé)	Titulaire
		2. NOBLIA Gabrielle (F) (PROF LYCE PROF AGRI - LPA La Tour du Pin)	Titulaire
		3. CLOYE-REYNAUD Julie (F) (AGENT CONT ENSE - LPA Belleville)	Suppléant
		4. DONNAY Elisabeth (F) (PROF LYCE PROF AGRI - Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé)	Suppléant
		5. MOUGET Cécile (F) (PROF LYCE PROF AGRI - LPA Voiron)	-
		6. BRENIER Nicolas (H) (NA - CFPPA de Romans)	-
		7. BERTHET Marianne (F) (PROF LYCE PROF AGRI - LPA Belleville)	-
		8. CHERIFI Abdessatar (H) (PROF LYCE PROF AGRI - LEGTPA Yssingeaux)	-
		9. FOREST Isabelle (F) (PROF LYCE PROF AGRI - Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé)	-
		10. LASSAGNE Olivier (H) (- CFPPA Brioude Bonnefont)	-
		11. TRESY Sylvie (F) (PROF EPS EDUC NATI - LEGTPA Cibeins)	-
		12. COPPERE Erwann (H) (TECH FORM RECH MAAF - Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé)	-
		13. GUILLOUX Léonard (H) (PROF LYCE PROF AGRI - LPA Saint Flour)	-
		14. GAROFOLIN Nadège (F) (NA - CFPPA Grenoble Saint Ismier)	-
		15. SIMONIN David (H) (TECH FORM RECH MAAF - LEGTPA du Bourbonnais)	-
		16. MILOCHAU Floriane (F) (AGENT CONT ENSE - EPLEFPA de Cibeins)	-
		17. MULLER Bernadette (F) (TECH FORM RECH MAAF - LEGTA Chambéry La Motte Servolex)	-
		18. SALICHON Vincent (H) (PROF AGRE 2 DEGR EDUC NATI - LEGTPA Yssingeaux)	-
		19. PROSPER Gwendoline (F) (TECH FORM RECH MAAF - Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé)	-
		20. FLEURY Didier (H) (PROF LYCE PROF AGRI - Site de Chervé du LEGTPA Roanne Chervé)	-

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
CFDT	146 13,80%	1. LAUGRAUD Béatrice (F) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTA Chambéry La Motte Servolex)	Titulaire
		2. MOTHION Arnaud (H) (AGENT CONT ENSE - LPA Cognin)	Suppléant
		3. MONTELMARD Joël (H) (TECH FORM RECH MAAF - LEGTPA Yssingeaux)	-
		4. JOUVE David (H) (EEFPA, PCEA - EPLEFPA de Chambéry La Motte Servolex, MAA)	-
		5. BLANC Justine (F) (AGENT CONT ENSE - LEGTA Chambéry La Motte Servolex)	-
		6. REYMONDON Frédéric (H) (NA - CFPPA La Roche sur Foron)	-
		7. KABACINSKI Pierre (H) (EEFPA, PLPA - EPLEFPA de Vienne, MAA)	-
		8. BARET Denis (H) (SECR ADMI MAAF - LPA Cognin)	-
		9. BOUCHARD Patricia (F) (PROF LYCE PROF AGRI - LEGTA Chambéry La Motte Servolex)	-
		10. TIREL Marie-Laure (F) (INGE AGRI ENVI - EPLEFPA de La Côte Saint André)	-
		11. JEUNE Martine (F) (INGE AGRI ENVI - LPA Montravel)	-
		12. HERBAUD Stéphanie (F) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTPA Clermont Ferrand Marmilhat)	-
		13. LOPEZ Soledad (F) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTPA Cibeins)	-
		14. DURAND Nathalie (F) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTA Saint Genis Laval)	-
FO Agriculture	91 8,60%	1. CHAPELON Philippe (H) (PROF LYCE PROF AGRI - LEGTPA Yssingeaux)	Titulaire
		2. BOUCIF Maria (F) (ADJOINT ADMI ADMI ETAT MAA - LPA Contamine sur Arve)	Suppléant
		3. MONTMAIN Hubert (H) (PROF LYCE PROF AGRI - LPA Montravel)	-
		4. MENDOLA Marjolaine (F) (PROF AGRE 2 DEGR EDUC NATI - LEGTPA Clermont Ferrand Marmilhat)	-
		5. VAN DE PITTE Eric (H) (PROF LYCE PROF AGRI - LPA Durdats Larequille)	-
		6. CHABRILLAT Maryse (F) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTPA Clermont Ferrand Marmilhat)	-
		7. BALIAN Carole (F) (PROF LYCE PROF AGRI - LEGTPA Yssingeaux)	-
		8. BONHOMME Richard (H) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTPA Aurillac)	-
		9. ROY Hélène (F) (INGE AGRI ENVI - LEGTA Grenoble Saint Ismier)	-
		10. TEISSIER Jean-François (H) (PROF LYCE PROF AGRI - LEGTPA Yssingeaux)	-
		11. LAPEYRE Agnès (F) (ATTA ADMI ETAT - EPLEFPA de Valence)	-
		12. COTTEREAU Ghislaine (F) (PROF CERT ENSE AGRI - LEGTA La Roche sur Foron)	-
		13. HAROUTUNIAN Pascal (H) (PROF LYCE PROF AGRI - LPA Montravel)	-
		14. GUERIN Christine (F) (PROF LYCE PROF AGRI - LEGTPA Yssingeaux)	-

Conclusion

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Dates du scrutin

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

PROCES VERBAL

CCPR DRAAF AUVERGNE-RHONE-ALPES - A

Nombre de sièges Titulaires	5
Nombre de sièges Suppléants	5
Nombre d'électeurs inscrits	566
Nombre d'émargements	146
Nombre d'enveloppes de vote	146
Taux de participation	25,79%
Nombre de votes blancs	11
Nombre de suffrages valablement exprimés	135

	Nbr de suffrages		Résultat
L'Elan Commun : CGT SNETAP SNUITAM SUD	63	46,67%	3 sièges titulaires et 3 sièges suppléants attribués
UNSA Fonction Publique	46	34,07%	2 sièges titulaires et 2 sièges suppléants attribués
CFDT	21	15,56%	Aucun siège attribué
FO Agriculture	5	3,70%	Aucun siège attribué

Conclusion

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 01/12/2022 à 09h00 au 08/12/2022 à 17h00.

Observations

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

PROCES VERBAL

CCPR DRAAF AUVERGNE-RHONE-ALPES - B ET C

Nombre de sièges Titulaires	4
Nombre de sièges Suppléants	4
Nombre d'électeurs inscrits	591
Nombre d'émargements	107
Nombre d'enveloppes de vote	107
Taux de participation	18,10%
Nombre de votes blancs	12
Nombre de suffrages valablement exprimés	95

	Nbr de suffrages		Résultat
L'Elan Commun : CGT SNETAP SNUITAM SUD	49	51,58%	2 sièges titulaires et 2 sièges suppléants attribués
UNSA Fonction Publique	35	36,84%	2 sièges titulaires et 2 sièges suppléants attribués
CFDT	6	6,32%	Aucun siège attribué
FO Agriculture	5	5,26%	Aucun siège attribué

Conclusion

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 01/12/2022 à 09h00 au 08/12/2022 à 17h00.

Observations



DÉCLARATION LIMINAIRE ÉLAN COMMUN CSA U REA AuRA DU 2 FÉVRIER 2023

Mesdames, Messieurs, membres du Comité Social
d'Administration de l'enseignement agricole public d'Auvergne-Rhône-Alpes,

En ce début d'année civile 2023 et de « l'après-crise » sanitaire, les temps sont durs. En pleine période d'inflation et de réformes pédagogiques et sociales, l'Élan Commun voudrait vous rappeler si besoin que les personnels de l'enseignement agricole public et des autres ministères sans doute, s'épuisent.

En effet pour nous, personnels de l'Éducation au sens large, cela fait 6 ans maintenant que M. Blanquer ancien Ministre de l'Éducation Nationale temporairement intronisé ministre décideur de tout l'enseignement y compris agricole pendant la crise du COVID 19, avait promis que l'enseignant français serait parmi les mieux payés d'Europe avant la fin de la décennie. Malheureusement cette décennie en question s'est achevée en 2020 et rien de nouveau pour notre pouvoir d'achat ne faisant pas partie des « premières lignes » durant la crise, du « Quoi qu'il en coûte ».

Nous en voyons malheureusement les effets sur le manque d'attractivité de notre métier, que ce soit en terme de recrutement mais également en terme d'envie de « rester dans le métier ». Pour beaucoup, nous avons beau l'exercer par vocation et l'aimer, l'idée de la démission et de la reconversion trotte de plus en plus dans nos têtes.

A l'absence de revalorisation salariale, s'ajoute le rythme des réformes imposées impossible à tenir et trop souvent liées à une volonté d'économies budgétaires. Pour n'en citer que quelques-unes :

- L'École de la confiance (mais surtout le droit de se taire)
- Réforme du Bac Général brouillonne, réalisée dans l'urgence, suivie de plusieurs rétro-pédalages et qui n'a fait que mettre les apprenants dans le doute quant au choix des spécialités en Terminale pour réussir leur orientation et mettre les enseignants sous pression vis-à-vis des familles avec la mise en place du contrôle continu.
- Parcoursup (qui est une machine imbuvable, renforçant l'inégalité des chances avec la prise en compte des notations des différents lycées dans « l'algorithme » et qui a fait émerger des entreprises malhonnêtes de coaching qui mettent en vente des services et profitent du stress permanent des apprenants).
- Réforme sur la liberté de choisir son avenir professionnel (une simple privatisation de l'apprentissage en laissant aux entreprises la liberté de faire leurs programmes et leurs diplômés)
- La transformation de la fonction publique (avec la suppression des CAP laissant libre court aux volontés de l'administration sans contrôle et la main aux directeurs d'EPL pour noter à leur guise les agents)
- Il y en a bien d'autres ... !

Il y a également les différentes rénovations des référentiels, livrés avec des contenus réduits à de simples titres, comme les BTS et les Bac Pro dont la mise en application est chronophage pour les différentes équipes, qui réalisent souvent ce travail sur leur temps personnel et sans reconnaissance.

Et que dire de la réforme de la voie professionnelle qui a débuté il y a plusieurs années par la réduction du temps de formation, avec la suppression du BEPA, et qui nous promet encore de sombres heures pour la qualité de la formation de nos élèves de bac professionnel.

A tout cela s'ajoutent des notes de service, transmises de haut en bas sans concertation en plein milieu de l'année scolaire où on demande des changements de méthode sans tenir compte ni du travail ni des pratiques menées. Nous pouvons vous donner l'exemple de la note parue le 19 janvier qui change la manière de noter, de réaliser ainsi que les compétences évaluées en ECE de Biologie Écologie de la spécialité du Bac général, note de service qui sort un mois et demi avant les épreuves !

Pour en finir avec tout ce travail, qui en grande partie est non reconnu et s'apparente bien souvent à du bénévolat, voilà que dans ces conditions on souhaite nous faire travailler plus longtemps pour équilibrer le régime des retraites par répartition sachant qu'il y a bien évidemment d'autres sources de revenu pour pallier ce déficit (superprofits, grandes fortunes, entreprises (fin du CICE par exemple)). Déficit voué à se stabiliser d'ici 2070 d'après toutes les projections du COR. Une réforme bien mal venue donc... Tout d'abord injuste, notamment pour les femmes, deuxièmement non prioritaire dans un contexte d'augmentation du coût de la vie, avec les problèmes dans l'éducation, la santé ou encore la pauvreté qui ne cesse d'augmenter.

La cerise sur le gâteau étant que pour cette réforme, nous avons reçu un premier mail par le biais du SRH de Stanislas Guérini, Ministre de la Fonction Publique qui nous explique cette réforme. Soit ! Mais nous avons également reçu le jeudi 27 janvier, tous les fonctionnaires, un autre mail sur nos boîtes mails personnelles. Un mail du ministre de la fonction publique qui s'est donné le droit d'utiliser la banque de données de la direction générale des finances pour nous réexpliquer cette réforme.

Cela devient à la limite du harcèlement et de l'utilisation abusive des données des fonctionnaires français.

Ce que nous voulons vous dire avec cela, c'est que nous voulons faire notre travail pour nos apprenants, leur offrir le meilleur avenir possible avec une égalité des chances pour qu'ils puissent tous y parvenir !

Nous voulons faire notre travail mais nous sommes excédés ! Nous voulons faire notre travail correctement et dans de bonnes conditions notamment salariales à la hauteur de nos compétences et de nos diplômes, des réformes de programmes et de diplômes mises en place dans la concertation! Ne sommes-nous pas les expertes et les experts de nos métiers ?!?

Merci